

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Relevé de conclusions - Lundi 5 juin 2023

Présents :

Représentants des familles :

Monsieur ALLANOU, époux de Mme ALLANOU,
Madame DE LA CRUZ, sœur de Mme NOREL et présidente du CVS

Représentants des résidents :

Monsieur BERNARDEAU Régis
Monsieur FRANGEUL Alain
Madame MERIOT Odette
Madame PETIT Raymonde

Autres personnes présentes :

Madame BELFILS, directrice
Madame BOUCHER, infirmière coordinatrice
Madame COUTANT, secrétaire d'instance
Madame GUESDON, élève directrice
Madame JULIEN, assistante de soins en gérontologie et représentante du personnel
Madame PÉAN, aide-soignante
Madame MARTIN, directrice adjointe
Monsieur RODE, psychologue

Mme DE LA CRUZ ouvre la séance à 14h30 et propose de débiter cette séance par un tour de table.

Ordre du jour :

Approbation du dernier compte-rendu :

Mme MARTIN souhaite apporter une précision sur le sujet des opticiens / ophtalmologues. Il est en effet toujours compliqué d'obtenir des rendez-vous extérieurs chez l'ophtalmologue dans des délais corrects, néanmoins, les 3 opticiens¹ avec lesquels l'établissement est en partenariat sont habilités à effectuer des examens de réfraction, à savoir un examen de la vue permettant d'ajuster la correction optique sans nouveau RDV chez l'ophtalmologue sous réserve que l'ordonnance date de moins de 2 ans. Ils peuvent également bien entendu intervenir en cas de besoin de réparations sur les montures des résidents. Cela a été rappelé dans le journal de l'établissement.

Nouveau règlement intérieur du Conseil de Vie Sociale

Le décret du 25 avril 2022 apporte des modifications dans la composition, le fonctionnement et les compétences des Conseils de Vie Sociale.

Il se doit d'être désormais plus ouvert aux résidents, plus facilitant dans leur participation. Ainsi, les résidents qui participeront aux réunions ne seront plus 'élus' mais le feront de leur propre chef. Ils pourront de ce fait être plus nombreux et leur expression facilitée.

Les représentants siégeant en plus des usagers et de leurs représentants sont nombreux : un membre de la direction, un représentant du personnel, un représentant de la ville, le médecin Coordonnateur... Le C.V.S est désormais ouvert à d'autres intervenants qui peuvent être convoqués en fonction des sujets à l'ordre du jour (les associations de bénévoles, le service animation...) mais également le Conseil Départemental, l'Agence Régionale de la Santé (ARS), voire des personnes qualifiées².

Il n'y a plus de quorum requis pour maintenir la tenue du Conseil. Cependant il faut que le nombre de représentants des résidents et des familles soit plus nombreux que les représentants convoqués par le président de l'instance.

Par ailleurs, le conseil doit siéger au moins 3 fois par an. Il est à noter que l'établissement a pour coutume de réaliser en plus une réunion annuelle des familles.

Les sujets abordés traitent entre autre des droits et des libertés de la personne accueillie. Par exemple lors de l'installation du système Sentinelle, les membres du conseil ont été consultés et leur avis favorable a permis de mettre en place ce système prévenant les départs intempestifs générant une mise en danger de certains résidents.

Il faut également transmettre le compte rendu de chaque réunion à l'ARS et présenter le rapport d'activités ainsi que les résultats des enquêtes de satisfaction annuelles au membres du Conseil.

Tel que présenté, ce nouveau règlement est adopté à l'unanimité avec date d'effet au 05/06/2023.

Rapport des activités sociales et culturelles 2022

En l'absence de Véronique Champéroux, animatrice, Mme BELFILS présente ce rapport des activités socio-culturelles de l'année 2022. Elle rappelle que la médiatrice animale intervient toujours 2 fois par mois de même que l'équithérapeute. Les Blouses Roses sont présentes chaque lundi.

Les spectacles anniversaires ont lieu chaque mois dans une des trois salles à manger, les rencontres intergénérationnelles vont pouvoir se remettre en place avec une école primaire et le centre socio-culturel de Montlouis.

Il y a eu une sortie croisière sur le Cher auprès du château de Chenonceau qui a beaucoup plu et une visite à Amboise pour aller admirer les décorations de Noël.

Mme BELFILS rappelle que toutes ces sorties et activités se font sans recours à une personne en Service Civique³, car aucune candidature n'est parvenue à l'établissement.

³ : un service civique est une mission de 6 mois acceptée par un(e) jeune entre 18 et 25 ans pour développer ses compétences en soutien, accompagnement, animation et valorisation.

Point financier 2022

Mme MARTIN présente les investissements réalisés en 2022 pour un montant total d'un peu moins de 200 000€. Ne sont évoqués que les investissements intéressants directement les résidents et leurs proches. Certains investissements ont pu être réalisés grâce à des crédits octroyés dans le cadre du Ségur de la Santé. C'est le cas de la Tovertafel ou Table magique qui a été acquise pour 10 000€. Il s'agit d'un vidéoprojecteur permettant de projeter des jeux lumineux et interactifs sur une table. Cet outil peut être déplacé et est présent alternativement au 1^{er} étage et au RDJ. Des ateliers sont organisés en individuel ou en groupe, par les agents du PASA notamment, afin de stimuler les résidents ayant des troubles cognitifs.

Les crédits Ségur ont également permis de créer un jardin sensoriel comprenant notamment des agrès près du poulailler et au rez-de-jardin. Les équipements de ce jardin ont été enrichis cette année avec l'installation d'un chevalet de peinture extérieur avec toile lavable qui permettra à chacun d'exprimer ses émotions, ses ressentis, résidents, visiteurs comme membres du personnel. Un xylophone a également été mis à disposition de tous.

Avec les beaux jours qui sont là, ce sera l'occasion de se servir de tous ces nouveaux équipements.

Pour parer les fortes chaleurs et faire de l'ombrage, des stores vont d'ailleurs être installés au rez-de-jardin ainsi que sur la terrasse près de l'entrée principale (puisque le store qui y avait été installé précédemment a été cassé en 2022). Des gloriottes seront également prochainement mises en place dans le jardin sensoriel au RDJ. On se pose la question de l'ombrage à l'Unité pour Personnes Agées Désorientées (UPAD), car une partie des tables est au soleil au moment du repas, il faudra revoir l'installation.

Pour compléter ces informations concernant les extérieurs, il est indiqué que les terrasses du 1^{er} étage jusqu'alors fermées seront ouvertes et du mobilier sera installé afin que résidents et visiteurs puissent en profiter. M. FRANGEUL demande si ces terrasses sont adaptées aux fauteuils roulants. On note que les portes sont relativement lourdes et qu'il faudra peut-être adapter leur système d'ouverture.

Parmi les autres investissements réalisés en 2022, on peut noter l'achat du système anti-fugue Sentinelle pour 10 000 €. Des matelas à air et à mémoire de forme ont aussi été changés. Ayant tous été achetés à l'installation dans le nouveau bâtiment en 2017, il faut commencer à progressivement les renouveler. Enfin, on peut noter l'achat de fauteuils de douche électriques financés eux aussi par les crédits Ségur.

M. BERNARDEAU tient à faire remarquer que des feuilles rentrent dans le couloir près de sa chambre (rez-de-jardin). En effet, un jour sous la porte qui donne à l'extérieur fait entrer les poussières mais aussi le chaud et le froid. Cela va être remonté au service technique.

M. BERNARDEAU demande une nouvelle intervention dans ses toilettes qui semblent dysfonctionner, plus le changement d'une plaque au plafond jaunie suite à une fuite. Il alerte également sur la température de l'eau en sortie de robinet. Depuis environ 2 semaines, elle est imprévisible, un coup trop froid mais aussi parfois brûlante. Mme MARTIN demande à ce qu'il vérifie si ce dysfonctionnement persiste car il y eu une intervention sur le réseau le week-end précédent.

Mme MERIOT demande qui occupe le logement de fonction, car il apparait une ligne budgétaire de travaux dans ce logement. Mme MARTIN répond qu'il s'agit de Mme STREIFF, directrice adjointe en charge des ressources humaines, absente aujourd'hui.

Dans la continuité d'une demande formulée en réunion des familles et renouvelée auprès de Mme DE LA CRUZ en amont du CVS, se trouve ici présenté le budget 2022 de la Bourdaisière dans ses grandes lignes (budget de près de 8 millions d'euros).

- EHPAD :

Section d'exploitation	Hébergement	Dépendance	Soins	Total
RECETTES				
Groupe I : produits de la tarification	2 927 605,82 €	820 152,13 €	2 484 309,08 €	6 232 067,03 €
Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation	341 130,27 €	111 424,00 €	3 220,00 €	346 300,27 €
Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	354 605,87 €	1 576,00 €	23 006,54 €	379 188,91 €
TOTAL DES PRODUITS	3 623 341,96 €	823 678,63 €	2 510 535,62 €	6 957 556,21 €
DEPENSES				
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	621 596,33 €	96 672,42 €	80 852,09 €	799 120,84 €
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 072 623,22 €	770 385,79 €	2 052 089,09 €	4 895 098,10 €
Groupe III : charges afférentes à la structure	924 655,49 €	3 020,65 €	168 725,60 €	1 096 401,74 €
TOTAL DES CHARGES	3 618 875,04 €	870 078,86 €	2 301 666,78 €	6 790 620,68 €
Résultat comptable 2022	4 466,92 €	-46 400,23 €	208 868,84 €	166 935,53 €

Il est à noter que si l'établissement n'avait pas réalisé une plus-value sur la vente de la parcelle de terrain de 60 695,09 euros, le résultat de la section Hébergement aurait été déficitaire de 56 228,17 €.

- SSIAD :

Section d'exploitation	Montant
RECETTES	
Groupe I : produits de la tarification	882 353,14 €
Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation	11 138,03 €
Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	1 008,67 €
TOTAL DES PRODUITS	894 499,84 €
DEPENSES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	120 300,06 €
Groupe II : charges afférentes au personnel	659 996,97 €
Groupe III : charges afférentes à la structure	70 312,53 €
TOTAL DES CHARGES	850 609,56 €
Résultat comptable 2022	43 890,28 €

Tarifs 2023 :

Le Conseil Départemental a adressé les nouveaux tarifs pour mise en place au 01/05/2023. Le prix de la chambre passe de 60,02 € à 62,91 € mais les tarifs dépendance sont en baisse GIR 1/2 > 20,77 € ~~21,23 €~~ / GIR 3/4 > 13,18 € ~~13,47 €~~ / GIR 5/6 > 5,59 € ~~5,72 €~~ ce qui fait en moyenne 82€ de plus par mois de 31 jours.

Mme BELFILS tient à signaler qu'il y a actuellement une réflexion nationale en cours tentant de mettre fin à ces différents tarifs dans le prix des EHPAD (hébergement / dépendance...).

M. BERNARDEAU intervient pour dire que les retraites n'augmentent pas autant que les tarifs de l'EHPAD. Mme BELFILS le confirme. Elle lui rappelle qu'en cas de besoin un dossier de demande d'aide sociale peut être complété.

Concernant les autres tarifs, le marquage du linge qui était facturé 40€ pour un marquage complet et 15€ pour un partiel depuis sa mise en place en 2016 est désormais gratuit selon les recommandations du décret relatif à l'amélioration de la gestion des établissements médico-sociaux.

L'accès au Wi-Fi pour les résidents passe également à 0€. Mme MERIOT semble intéressée, Mme BELFILS lui rappelle qu'elle doit faire la demande des codes d'accès à l'accueil.

Concernant les appels téléphoniques, l'abonnement passe de 10 à 12 €. Il comprend la fourniture d'un appareil à grosses touches, les appels sur lignes fixes et inclus désormais les appels sur portables (nouveau). Cependant, les appels vers les numéros spéciaux ou vers l'étranger sont facturés en sus.

Mme PETIT signale que son téléphone fonctionne mal. Elle se demande si cela vient de la ligne ou du combiné : à voir. Mme MERIOT a la même remarque, elle trouve le son métallique.

Point sur les ressources humaines :

- Depuis janvier, 2 cadres de santé sont présents avec Mme DEVIN Annick qui est sur l'établissement à 60%, et Mme TUGAR Christina, présente quant à elle à 80%.
- Sur l'administration, suite à la réintégration de Mme COUTANT qui occupe le poste à l'accueil, Mme CONSTANTIN occupera désormais l'animation à 50% de son temps de travail et restera le reste du temps sur le service administratif.
- Les postes d'infirmiers sont tous pourvus (8 infirmières dont un temps partiel) de même que les services logistiques, et concernant les soignants, les 3 Équivalents Temps Plein manquants sont compensés par des vacataires, (3 aides-soignantes remplacées par des agents de services hospitaliers faisant fonction d'aides-soignantes).
- Concernant le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), il y a 4 aides-soignantes manquants, 3 arrêts dont 2 en longue maladie. Le SSIAD a obtenu un mi-temps de psychologue à partager avec le SSIAD de Bléré pour aider les usagers, leurs aidants ainsi que les équipes.
- Un poste de qualicien est en cours de recrutement. C'est une création de poste partagé dans le cadre de la direction commune entre les EHPAD de Bléré et La Bourdaisière. Il va permettre d'améliorer la démarche qualité au sein de l'établissement et de préparer les évaluations externes.

- Le projet DEFI a permis des recrutements et notamment sur l'hôtellerie. Un premier contrat de 6 mois encourageant se poursuivra par un CDD de plus longue durée.
- Le 2 mai dernier ont eu lieu les portes ouvertes de l'EHPAD en partenariat avec le Pôle Emploi de Saint Pierre des Corps. 12 personnes sont venues et parmi elles, 5 recrutements pour la période estivale, les recrutements sont toujours en cours.

M. BERNARDEAU en profite pour saluer la gentillesse de la plupart des agents de l'établissement. Il dit qu'elles sont presque toutes formidables.

Mme BOUCHER précise que lors de la prise de poste des nouveaux agents, elles sont une à deux journées encadrées par un agent déjà en place, elles prennent le temps pour une meilleure intégration.

M. FRANGEUL demande à ce que l'entrée de l'EHPAD, au niveau du parvis soit plus souvent balayée. Des mégots et des feuilles viennent finir leur course dans ce recoin. Ce sera signalé aux services techniques.

Mme PETIT signale que les grooms des portes des toilettes sont très difficiles à manipuler seule. Mme BELFILS confirme car ce sont des portes coupe-feu, on ne peut pas ni les alléger ni modifier leur ouverture par sécurité. Il faut demander de l'aide si besoin.

Questions diverses :

1. Travaux à l'unité protégée

Des travaux sont prévus dans l'unité protégée afin de refaire le sol abimé par les fauteuils. Seront concernés la salle de vie, la salle d'activité, le relais soin, en revanche les lieux de circulation ne seront pas refaits. Les travaux auront lieu en 2 phases et se dérouleront pendant la 2^{ème} quinzaine du mois de juillet pendant que le PASA est fermé, les résidents de l'unité intégreront alors ce service en journée et regagneront l'UPAD pour la nuit. Mme DE LA CRUZ demande à ce qu'une information soit faite aux familles dès confirmation par l'entreprise des dates en question. Cela est prévu.

2. Démarche Montessori

Inès GUESDON fait un rappel sur l'approche Montessori (*prise en charge non-médicamenteuse centrée sur l'utilisation des capacités préservées de la personne. Vise à lui permettre d'être aussi indépendante que possible en conservant un rôle social. Cette méthode s'appuie sur la notion de : "aide-moi à faire seul" afin de préserver les capacités*) qu'elle tente de mettre en place sur l'établissement depuis son arrivée en novembre. Deux comités de pilotage se sont déjà déroulés, le prochain aura lieu en juin. Des actions concrètes à la clé mettant en œuvre les services de soins, administratif, l'hôtellerie (déjà formés à la méthode). Par exemple, on propose des activités de nuit aux résidents qui ne trouvent pas le sommeil (fruits épluchés et salade de fruits distribuée le matin au petit-déjeuner). Les agents formés remplissent les carafes d'eau pour mettre sur les tables et créent des affiches pour modifier les signalétiques dans les couloirs (salles à manger, ascenseurs, toilettes avec choix des polices, des couleurs et des pictogrammes).

Des demandes de bénévoles ont également été soumises auprès des familles pour ceux qui se sentent en capacité et ont l'envie et le temps.

3. Repas des familles

On rappelle que le repas des familles est très attendu et très convoité : 240 personnes seront installées entre la grande salle à manger et la terrasse de l'ancien bâtiment. Vu sous cette forme pour la dernière fois en 2019, il aura lieu le jeudi 15 juin avec pour thème les années Hippies - Peace & Love. Les agents sont évidemment invités à apporter une tenue en adéquation avec le thème qu'ils pourront porter au moment du repas.

4. Sonnettes

Mme MERIOT signale que sa sonnette est trop éloignée de la table et qu'elle a perdu une tunique et des bas. La lingerie sera interrogée.

5. Inventaire

Madame PÉAN trouverait pratique que l'inventaire des résidents à leur arrivée puisse être dressé dans la tablette. Mais Mme MARTIN indique que le logiciel ne le permet pas. Il faudrait éventuellement plutôt créer un modèle sur Excel.

Fin de séance à 16h05

Prochaine séance du CVS : le 13 octobre à 14h30

La Présidente,

Yolande DE LA CRUZ